

Rapport sur la qualité des actifs au 30 juin 2017

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 30 juin 2017, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	7 297
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	7 297

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	7 297
Autres	
Total	7 297

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	1 976
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Cautions délivrées par un établissement de crédit	5 321
Cautions délivrées par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	7 297

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement.

Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	1 266	710	1 976
Caution délivrée par un établissement de crédit	3 537	1 783	5 321
Total	4 803	2 493	7 297

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	17	428	98	2 416
2007	30	901	235	5 917
2008	35	1 131	294	7 705
2009	37	1 014	404	9 174
2010	44	1 096	720	14 323
2011	63	1 972	731	16 302
2012	129	3 099	485	10 232
2013	324	5 770	674	11 544
2014	456	7 649	519	8 438
2015	566	7 036	781	10 872
2016	264	2 771	355	4 118
2017	11	87	24	233
Total	1 976	32 954	5 321	101 274

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	605	2	2 501
1	4	600	24	3 432
2	10	854	60	4 681
3	16	850	115	5 760
4	22	990	155	5 841
5	39	1 363	202	6 045
6	58	2 006	236	6 300
7	75	2 715	274	6 597
8	85	2 430	410	8 070
9	71	1 709	358	6 543
10	74	1 465	320	5 477
11	105	1 793	388	5 748
12	102	1 623	383	5 263
13	126	1 721	427	5 579
14	105	1 325	316	4 109
15	85	1 075	278	3 499
16	102	1 219	278	3 434
17	118	1 378	243	2 994
18	165	1 638	277	3 098
19	134	1 294	209	2 249
20	57	626	91	1 158
21	77	769	78	941
22	91	876	65	726
23	141	1 134	69	686
24	100	798	54	467
25	14	95	10	76
26	0	1	-	-
27	0	1	-	-
28	0	1	-	-
29	-	-	-	-
30	-	-	-	-
Total	1 976	32 954	5 321	101 274

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AAL (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créditeur de 15 165.64 euros au 30 juin 2017.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 30 juin 2017, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Maturity » ou en « Available-for-Sale » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN du titre	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR0010604983	OAT 4.00 25/04/2018	10 900 000	HTM
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000	HTM
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000	HTM
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTM
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTM
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTM
FR0013200813	OAT 0.25 25/11/2026	24 000 000	AFS
Total		89 400 000	

Ce portefeuille est éligible BCE.

La valeur de marché du portefeuille au 30 juin 2017 est de 95 634 580.33 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 94 030 228.37 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur de 38 267 790.16 euros au 30 juin 2017.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le deuxième trimestre 2017 est de 16.53 %.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les recommandations formulées par l'EBA (Guidelines on the management of interest rate risk arising from non-trading activities EBA/GL/2015/08 22 mai 2015) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global sont appliquées par La Banque Postale Home Loan SFH, et les capitaux propres sont donc dorénavant exclus de la mesure du risque de taux, sans que cela modifie la politique de remplacement des capitaux propres de la société avec un portefeuille d'investissement visant à répliquer un écoulement linéaire sur 10 ans.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 30 juin 2017, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1 % est de 15.44 M€ pour un choc de 200 bps, soit 7.35 % des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 13.14 % l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

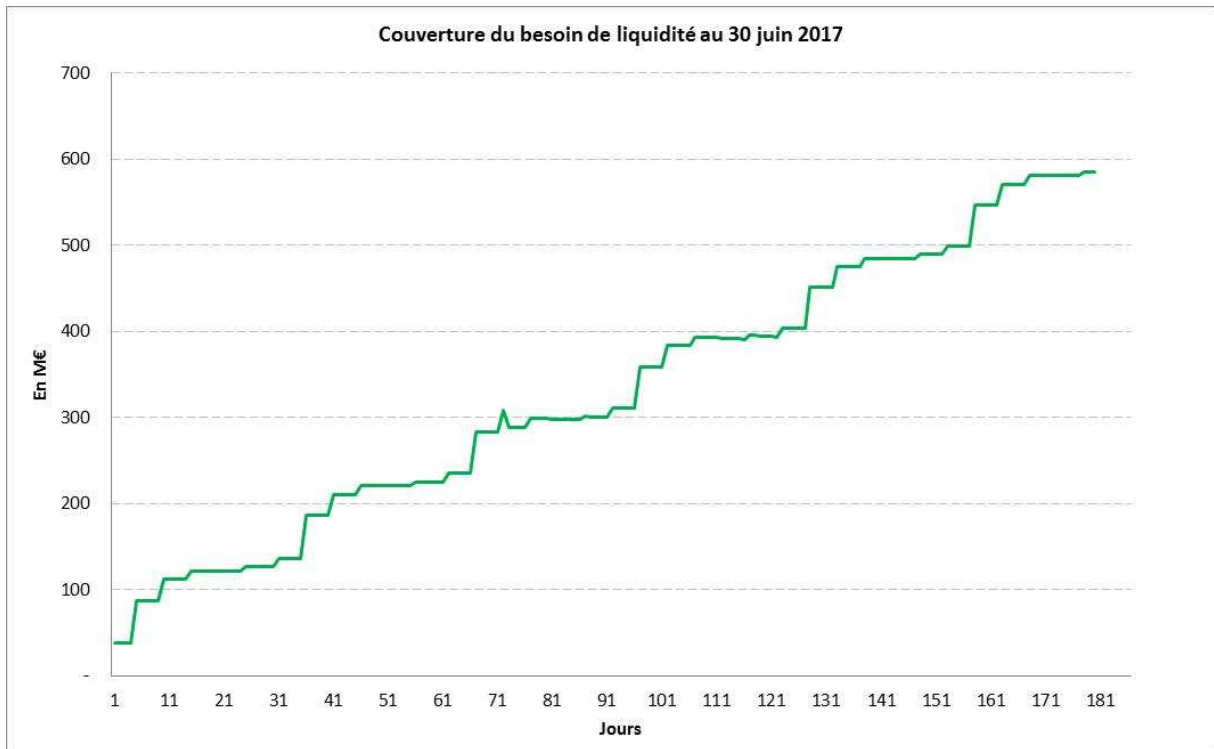
Sensibilité à un choc de taux	en M€
-2%	-15.44
2%	10.25

VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 30 juin 2017, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 9 août 2017,

Dominique Heckel
Directeur Général Délégué de La Banque Postale Home Loan SFH